

Traitement de M Dardiner

Le Conseil,

Vu le licenciement de M Dardiner Emile, garde
auxiliaire de police

Vu l'arrêté de M le Maire en date du 1^{er} Janvier 1946
nommant M Dardiner Emile garde messier et cantonnier
de la Commune de Ludes

Pote sur le budget de 1946 sur le complément accordé
à titre de participation de l'Etat aux dépenses d'intuit
général une somme de vingt mille cinq cents francs
cosos pour le traitement annuel de garde messier
et décide qu'une somme de vingt mille cinq cents francs
sera accordée à M Dardiner Emile ^{annuellement} au titre de cantonnier
sur le budget du service vicinal à raison de
22⁴ de salaire horaire

Approuvé le 19/Janv
1946